

Enseignement supérieur & Recherche

Un quart des bacheliers 2008 déclarent avoir rencontré des difficultés financières au cours de leur première année d'études supérieures. La proportion est plus élevée parmi les étudiants boursiers. Pour autant, certains étudiants qui ne perçoivent ni aide financière de leur famille ni bourse déclarent moins souvent de difficultés financières parce qu'ils logent chez leurs parents. Un score de difficultés financières est donc estimé pour chaque étudiant en fonction de ses caractéristiques sociales, ressources et conditions de logement. Au-delà des inégalités de niveau scolaire, les difficultés financières estimées pèsent sur les choix d'orientation post-bac, la réussite en première année et la probabilité d'obtenir rapidement un diplôme. À niveau scolaire équivalent, les étudiants les plus en difficulté financière échouent plus souvent que les autres. La perception d'une allocation d'études réduit alors significativement ce risque d'échec.

La réussite des étudiants selon les difficultés financières et la perception d'une allocation d'études

Les conditions de vie des étudiants, notamment les ressources et le logement dont ils disposent, sont un facteur déterminant de la réussite dans l'enseignement supérieur. Plusieurs travaux ont analysé les conséquences de la fragilité économique des étudiants sur leurs études. D'une part, l'occupation d'un travail régulier, surtout s'il est exercé plus de 16 heures par semaine, réduit significativement la probabilité de réussir aux examens universitaires [Beffy *et al.*, 2009]. D'autre part, en termes d'ambitions, à caractéristiques scolaires comparables, les étudiants ne bénéficiant pas de l'aide de leurs parents ont une probabilité plus faible d'envisager des études longues [Verley et Zilloniz, 2011]. Pour limiter l'effet des difficultés matérielles, un important système d'aides financières et sociales à destination des étudiants est mis en place, essentiellement sous forme de bourses, d'allocations logement et de logements en cité universitaire. Un travail de recherche récent montre un effet positif de la bourse sur critères sociaux sur les taux de poursuite et de réussite à l'université [Fack et Grenet, 2013].

L'autonomie résidentielle et financière augmente avec la durée des études, les difficultés financières aussi

En première année, seulement 1 % des étudiants déclarent ne pas être inscrits dans la

filiale souhaitée en raison d'un coût de formation trop élevé, et 0,6 % ont abandonné leurs études en cours de première année pour des raisons financières. Les déclarations d'abandons pour raison financière sont du même ordre de grandeur au cours des trois années suivantes.

Sans aller jusqu'à ces extrêmes, près d'un quart des bacheliers 2008 déclarent avoir rencontré des difficultés financières au cours de leur première année post-bac (tableau 1). Cette proportion croît avec le nombre d'années d'études, passant à un tiers la quatrième année.

Chaque année, près de quatre étudiants sur dix perçoivent une bourse ou une allocation d'études (il s'agit essentiellement de boursiers sur critères sociaux). En revanche, l'aide financière de la famille tend à baisser au fur et à mesure de l'allongement des études, même si les étudiants demeurent très majoritairement aidés : 82 % en première année et 77 % en quatrième année d'études. Parallèlement, le travail rémunéré et l'indépendance résidentielle concernent davantage d'étudiants en quatrième année qu'en première année post-bac. Ainsi, 41 % exercent une activité rémunérée la première année (mais seulement 11 % un travail régulier) tandis qu'ils sont 55 % en quatrième année (dont 16 % ont un emploi régulier). Enfin, la part des étudiants occupant un logement en location ou colocation augmente avec l'âge et

TABLEAU 1 - Situation financière, indépendance résidentielle et travail étudiant selon le nombre d'années d'études après le bac (en % des étudiants)

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année
Déclare des difficultés financières	24	27	32	33
Bourse ou allocation d'études	37	39	38	38
Aide financière de la famille	82	77	75	77
Logement dans la famille	59	(1)	46	39
Logement en foyer, résidence universitaire ou internat	18	(1)	15	14
Logement en location ou colocation	23	(1)	38	47
Travail étudiant (2)	41	43	53	55
<i>dont travail uniquement pendant les vacances</i>	11	13	16	17
<i>dont travail occasionnel pendant l'année scolaire</i>	19	20	23	22
<i>dont travail régulier moins de 15 h par semaine</i>	6	8	7	8
<i>dont travail régulier 15 h par semaine ou plus</i>	5	2	7	8

(1) L'information n'est pas exploitable en deuxième année en raison d'un nombre très élevé de valeurs manquantes (20 %).

(2) Pour ceux qui abandonnent leurs études en cours d'année, le questionnaire ne permet pas de distinguer entre l'emploi occupé pendant les études et l'emploi occupé à la sortie.

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

la poursuite d'études, de 23 % la première année post-bac à 47 % la quatrième année.

Les étudiants sans aide financière déclarent moins souvent des difficultés financières mais sont plus souvent hébergés chez leurs parents

En première année, les conditions de vie des étudiants sont sensiblement différentes selon qu'ils déclarent percevoir une aide financière de leur famille et/ou une allocation d'études. Près d'un étudiant sur cinq déclare ne pas recevoir d'aide financière de sa famille (*tableau 2*). Parmi eux, 13 % sont en revanche titulaires d'une allocation d'études tandis que 6 % ne perçoivent aucune aide financière publique.

De manière générale, les étudiants boursiers déclarent plus souvent que les autres

des difficultés financières. Par l'obligation d'assiduité qu'elle implique dans le suivi des études, l'obtention d'une bourse est peu compatible avec l'exercice d'une activité rémunérée. Mais comme la bourse ne permet pas non plus de compenser toutes les difficultés financières rencontrées et qu'en contrepartie certains étudiants boursiers ont moins de soutien financier de la part de leur famille, tout cela peut contribuer à resserrer la contrainte financière et accroître la fragilité économique ressentie. Ils sont par ailleurs moins nombreux à être hébergés dans la famille, ce qui induit une pression supplémentaire sur le budget.

Les étudiants qui ne perçoivent ni aide financière de la famille ni bourse sont moins nombreux que les étudiants boursiers à déclarer des difficultés financières : seuls 25 % le font en première année. Ils sont aussi plus nombreux à être logés chez leurs parents. Peut-être l'aide substantielle en

nature que constitue le logement parental, au même titre que l'occupation d'un emploi, les conduit à ne pas déclarer de difficultés financières car celles-ci sont en partie levées¹. Mais cette situation n'en révèle pas moins les inégalités entre étudiants devant les choix résidentiels et, en corollaire, devant les choix d'études.

Pour autant, les étudiants qui ne sont pas aidés financièrement sont beaucoup plus nombreux à interrompre leurs études dès la première année et plus souvent pour des raisons financières (*tableau 2*). Ils ont tendance à cumuler plus souvent emploi et études dès le début de la première année.

1. À l'inverse, un modèle logistique montre que le fait de résider dans un logement en location ou colocation augmente fortement et très significativement la probabilité de déclarer des difficultés financières. De fait, le paiement d'un loyer supplémentaire grève le budget parental et/ou celui de l'étudiant mais, d'un autre côté, la location suppose de disposer au départ d'un minimum de ressources !

TABLEAU 2 - Situation d'emploi, de logement et abandon d'études en première année selon l'aide perçue (en %)

	Aide financière de la famille		Pas d'aide financière de la famille	
	Non boursiers	Boursiers	Boursiers	Non boursiers
En % de l'ensemble des étudiants	57	24	13	6
Emploi au 31/10/2008	1	1	2	6
Déclare des difficultés financières pendant la première année d'études	17	31	36	25
Logement :				
dans la famille	61	46	67	84
foyer, résidence universitaire, internat	14	27	18	7
location ou colocation	25	27	14	9
Sorti de formation au 01/03/2009	9	5	5	22
Abandon pour raisons financières (en % des abandons)	6	1	10	15
Ressources liées au travail depuis juillet 2008	42	38	33	72
<i>dont travail régulier >= 15 h hebdo.</i>	4	3	4	20
<i>dont travail régulier < 15 h hebdo.</i>	6	5	7	13
<i>dont travail occasionnel pendant l'année</i>	20	17	14	29
<i>dont travail pendant les vacances</i>	12	12	9	10

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

Une analyse en correspondances multiples permet d'estimer un score de difficultés financières pour chaque étudiant

Les résultats du [tableau 2](#) montrent qu'une simple déclaration positive à la question « Avez-vous rencontré des difficultés financières ? » n'est pas pertinente pour cerner les étudiants aux ressources les plus faibles. Outre son caractère subjectif et binaire, la réponse peut masquer des décisions prises en amont visant à prévenir ou soulager de réelles difficultés financières.

Pour approximer une situation individuelle de fragilité économique, il est donc nécessaire de mobiliser d'autres informations renseignées dans l'enquête. Comme les variables sont toutes de nature qualitative et que les relations entre elles peuvent être complexes, une analyse en correspondances multiples (ACM) est la méthode privilégiée pour les étudier, en dégager les corrélations et les synthétiser.

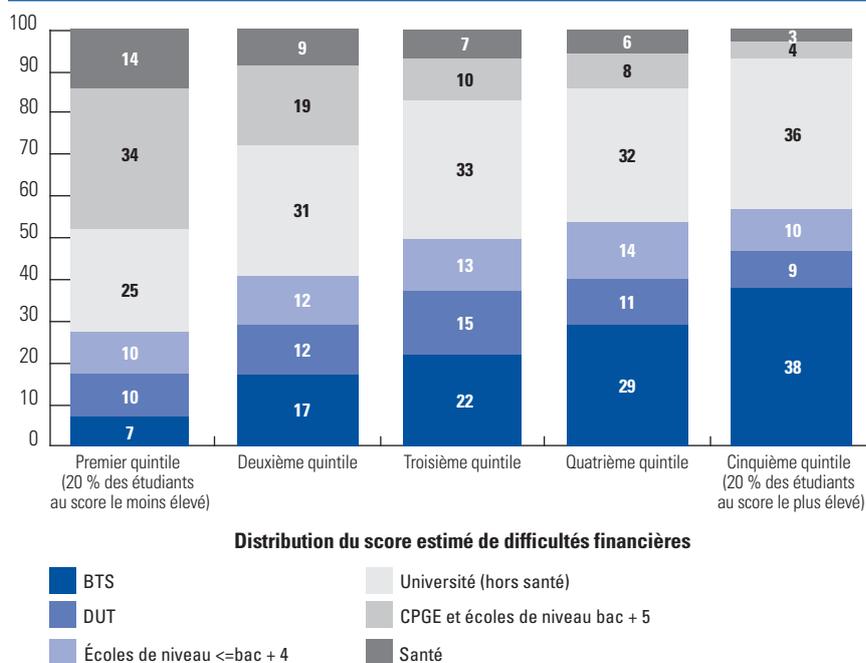
La fragilité au plan financier est particulièrement corrélée avec les facteurs suivants : appartenir à un milieu social défavorisé, avoir des parents pas ou peu diplômés, occuper un emploi régulier, notamment de 15 heures hebdomadaires ou plus, déclarer des problèmes financiers, ne pas percevoir d'aide de sa famille, déclarer des problèmes matériels (transports, logement), n'avoir pu suivre sa formation en alternance ou parce qu'elle était trop éloignée du domicile familial. Être logé dans sa famille est aussi corrélé positivement à la fragilité financière, même si la corrélation est faible : cette aide en nature est plutôt le signe d'une faiblesse de ressources ne permettant pas le financement d'un logement indépendant pour l'étudiant.

L'ACM permet également d'attribuer à chaque étudiant un « score » de fragilité économique en fonction de ses caractéristiques individuelles, au-delà donc du fait de se déclarer en difficulté ou de percevoir une bourse.

Les étudiants les plus en difficulté financière sont moins ambitieux à compétences scolaires comparables

Les choix d'orientation en première année et les ambitions scolaires se différencient

GRAPHIQUE 1 - Choix d'orientation en première année selon la situation financière estimée



Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.
Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

fortement selon les difficultés financières des étudiants. Bien entendu, une grande part de ces différences s'explique par des caractéristiques scolaires inégales à l'entrée dans l'enseignement supérieur : plus souvent titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel, les étudiants les plus fragiles au plan financier s'orientent davantage vers une filière courte comme le BTS et très peu vers un DUT, diplôme qui sanctionne pourtant des études courtes mais qui est de plus en plus utilisé comme porte d'entrée pour des formations de niveau plus élevé. De même, ils sont largement sous-représentés dans les filières longues et fortement sélectives telles que les CPGE, les écoles délivrant un diplôme de niveau bac + 5 ou les études de santé ([graphique 1](#)). Là encore, en présence de difficultés financières, choisir une STS, dont le maillage géographique est beaucoup plus serré, permet davantage de rester au domicile des parents tandis que les filières sélectives (IUT, médecine, CPGE) demandent souvent de quitter le domicile parental [[Laferrère, 2011](#)].

Même à niveau scolaire identique, les étudiants les plus en difficulté financière ont significativement moins d'ambition que les autres, et tout particulièrement les étudiants qui ne reçoivent pas de bourse. La bourse permet ainsi d'envisager des études

plus longues pour les étudiants les plus fragiles au plan financier.

Leurs conditions d'études sont également moins satisfaisantes

La prise en compte des difficultés financières est beaucoup plus discriminante sur le profil et le vécu scolaire des étudiants que la simple distinction boursier/non boursier. Ainsi, les caractéristiques scolaires et les conditions d'études au cours de la première année sont assez semblables pour les étudiants sans trop de difficultés financières (65 % des étudiants), qu'ils soient boursiers ou non ([tableau 3](#)). Certes, les boursiers ont un niveau scolaire moyen légèrement plus faible que les non-boursiers. Ils semblent aussi éprouver un peu plus de difficultés et être moins satisfaits de leur première année d'études. Mais ils sont quand même proches des non-boursiers et surtout très éloignés des étudiants les plus exposés aux difficultés financières.

Les 35 % d'étudiants les plus fragiles économiquement ont un niveau scolaire nettement moins élevé, qu'il s'agisse de la série du baccalauréat, du retard d'âge au bac et de la mention obtenue. De ce fait, s'orienter dans l'enseignement supérieur devient plus compliqué, la contrainte de niveau scolaire s'ajoutant à la contrainte financière : en première année, ces étudiants sont plus nom-

TABLEAU 3 - Caractéristiques des étudiants selon leurs difficultés financières et la perception d'une allocation d'études (en %)

	Étudiants les moins en difficulté financière (65 %)		Étudiants les plus en difficulté financière (35 %)	
	Non boursiers (50 %)	Boursiers (15 %)	Boursiers (22 %)	Non boursiers (13 %)
Type de baccalauréat :				
Général	79	76	55	43
<i>dont S</i>	46	41	24	17
Technologique	18	21	34	47
Professionnel	3	3	11	10
Mention au baccalauréat :				
Rattrapage	10	11	18	16
Passable	35	36	47	52
Assez bien	31	31	25	24
Bien	17	14	8	7
Très bien	8	7	2	1
Âge au baccalauréat :				
« À l'heure » ou en avance	72	72	53	50
Retard 1 an	22	21	33	37
Retard 2 ans ou plus	6	7	14	14
Non inscrit dans la formation choisie	7	9	14	13
Difficultés à suivre dans ses études	26	27	35	30
Manque d'intérêt pour les matières	27	30	37	38
Satisfaction à l'égard de la formation suivie (1) :				
Peu satisfait	13	15	23	22
Moyennement satisfait	35	38	38	38
Satisfait	52	47	39	40
Absentéisme (manquer des cours sans raison, souvent ou parfois)	23	23	29	30

(1) Score établi sur 4 domaines de satisfaction : contenu des études, suivi et encadrement, façon dont se déroule le contrôle des connaissances et information sur les possibilités de réorientation.

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

breux à ne pas être inscrits dans la filière voulue. Ils éprouvent aussi plus de difficultés (au-delà des seuls aspects financiers), sont moins souvent satisfaits du contenu de leurs études et « sèchent » plus souvent les cours.

non-boursiers en difficulté financière accèdent à un niveau bac + 2 en deuxième année (contre 65 % pour l'ensemble des étudiants) et 17 % abandonnent leurs études dans le supérieur (contre 6 % en moyenne). Les

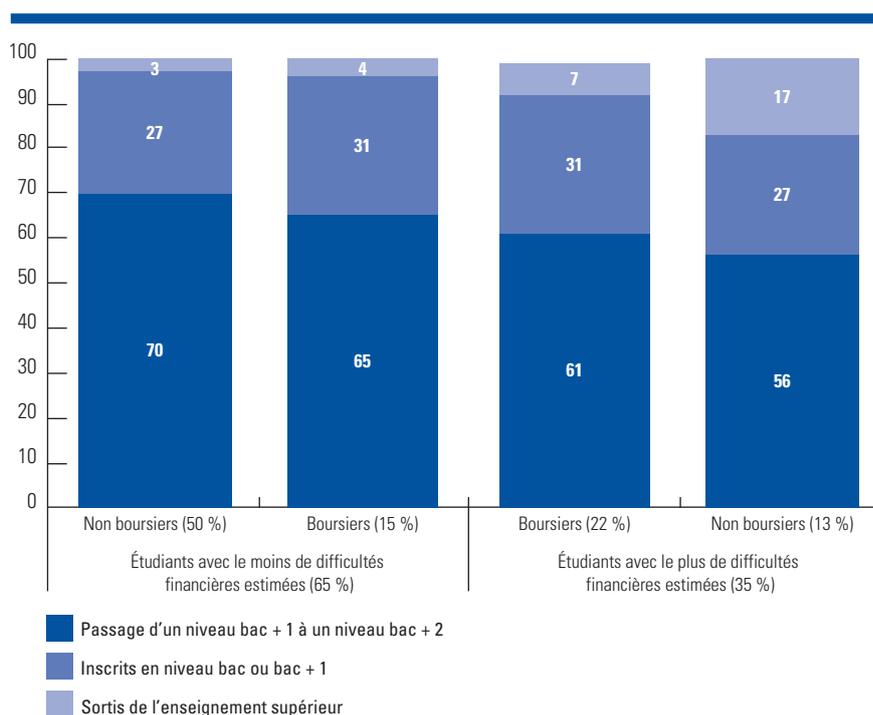
boursiers réussissent davantage mais sans égaler la réussite des étudiants les plus aisés financièrement : la deuxième année, ces derniers sont 70 % à passer au niveau bac + 2, 27 % à redoubler ou se réorienter

Les étudiants confrontés à des difficultés financières sans percevoir de bourse ont le plus fort taux d'échec

Le devenir des étudiants à la rentrée suivante est évalué par trois modalités : ceux qui sortent de l'enseignement supérieur ; ceux qui accèdent à un niveau bac + 2 (que ce soit dans la filière d'inscription en première année ou une autre) ou qui ont réussi un concours d'entrée dans une école ; enfin, ceux qui ont redoublé ou se sont réorientés sans accéder à un niveau supérieur.

Les taux de passage observés en deuxième année montrent l'impact prédominant des difficultés financières dans l'échec relatif des étudiants. L'absence d'allocation d'études semble un facteur aggravant (graphique 2). Ainsi, seulement 56 % des

GRAPHIQUE 2 - Devenir des étudiants en deuxième année selon leurs difficultés financières



Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

TABLEAU 4 - Devenir des étudiants en deuxième année, par grande filière et selon leurs difficultés financières (en %)

		Étudiants avec le moins de difficultés financières estimées (65%)		Étudiants avec le plus de difficultés financières estimées (35%)	
		Non boursiers (50%)	Boursiers (15%)	Boursiers (22%)	Non boursiers (13%)
BTS	Sortis de l'enseignement supérieur	3	4	6	13
	Redoublement ou réorientation	10	10	12	13
	Réussite première année	87	86	82	74
Licence	Sortis de l'enseignement supérieur	5	6	10	19
	Redoublement ou réorientation	32	38	47	48
	Réussite première année	63	56	43	33
DUT et CPGE (1)	Sortis de l'enseignement supérieur	1	1	2	5
	Redoublement ou réorientation	16	20	17	22
	Réussite première année	83	79	81	73

(1) En distinguant les deux filières, les étudiants ayant le plus de difficultés financières ne sont pas suffisamment nombreux. On choisit donc de les regrouper dans la mesure où les poursuites d'études sont assez similaires et que le DUT est souvent utilisé comme porte d'entrée dans des écoles de niveau bac + 5.

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

et seulement 3 % sortent de l'enseignement supérieur. Les écarts de réussite sont amplifiés si l'on ne tient pas compte des formations de santé, beaucoup plus souvent choisies par les étudiants les plus favorisés financièrement, mais pour lesquelles le taux de passage en deuxième année est particulièrement faible en raison du *numerus clausus*.

Les inégalités de réussite entre étudiants selon leurs difficultés financières se retrouvent dans toutes les grandes filières de l'enseignement supérieur. Les taux de sorties dès la première année et les taux de redoublement ou de réorientation sont toujours plus élevés pour les étudiants les plus fragiles au plan financier. Parmi eux, l'échec est encore plus grand pour ceux qui ne perçoivent pas d'aide publique (tableau 4). Les taux de diplômés et le devenir en quatrième année varient également fortement selon les difficultés financières et la perception d'une allocation d'études (tableau 5).

Après une première année de BTS, 13 % des étudiants les plus fragiles au plan financier et non boursiers sortent de l'enseignement supérieur, 13 % redoublent ou se

réorientent et 66 % obtiennent leur diplôme au bout de deux ou trois ans. **Et même à niveau scolaire équivalent, les étudiants les plus en difficulté financière et non boursiers conservent un handicap.** Pour les autres en revanche, les écarts dans les taux de passage en deuxième année ou dans l'obtention du diplôme s'expliquent entièrement par des différences de niveau scolaire à l'entrée du BTS.

Les difficultés financières pèsent davantage sur la réussite en licence. Après une L1, seul un tiers des étudiants les plus fragiles au plan financier et non boursiers passe en deuxième année (contre 63 % pour les étudiants les moins en difficulté financière) et 22 % obtiennent leur licence au bout de trois ans, soit une proportion deux fois plus faible que les étudiants les moins en difficulté financière. À niveau scolaire et discipline universitaire donnés, les étudiants les plus en difficulté financière réussissent toujours moins bien que les autres et le fait de ne pas percevoir d'allocation diminue encore la probabilité de réussir. **La bourse comporte donc un effet protecteur.**

Plus encore, les boursiers les moins en dif-

ficulté financière ont autant de chances de réussite, à niveau scolaire donné, que les étudiants les plus aisés.

Enfin, même dans les filières les plus sélectives telles que les DUT et les CPGE, les difficultés financières non compensées par une aide publique pèsent négativement sur la réussite en première année et sur le type de formation intégrée ensuite. À niveau scolaire identique, les étudiants les plus en difficulté financière et non boursiers réussissent moins bien leur première année et sont ensuite moins souvent inscrits dans une école de niveau bac +5. Pour les boursiers, les choses sont plus nuancées : dans un premier temps, ils ont la même probabilité que les étudiants les plus aisés de réussir leur première année de DUT ou de CPGE, les écarts de réussite observés étant uniquement le fait de différences dans le niveau scolaire à l'entrée. En revanche, ils ont des chances plus réduites d'intégrer ensuite une école de niveau bac +5, à niveau scolaire donné.

Nadine Laïb

MENESR-DGESIP/DGRI-SCSES-SIES

TABLEAU 5 - Taux de diplômés et devenir en quatrième année, par grande filière et selon les difficultés financières (en %)

		Étudiants avec le moins de difficultés financières estimées (65%)		Étudiants avec le plus de difficultés financières estimées (35%)	
		Non boursiers (50%)	Boursiers (15%)	Boursiers (22%)	Non boursiers (13%)
BTS	Obtention du BTS en 2 ou 3 ans	78	80	71	66
Licence	Obtention de la licence en 3 ans	42	39	26	22
DUT et CPGE (1)	Poursuite d'études en quatrième année	88	77	68 (2)	
	dont écoles de niveau bac + 5	69	57	43 (2)	

(1) En distinguant les deux filières, les étudiants ayant le plus de difficultés financières ne sont pas suffisamment nombreux. On choisit donc de les regrouper dans la mesure où les poursuites d'études sont assez similaires et que le DUT est souvent utilisé comme porte d'entrée dans des écoles de niveau bac + 5.

(2) Les deux catégories sont regroupées en raison d'effectifs trop faibles.

Champ : inscrits dans l'enseignement supérieur au 31/10/2008, hors alternance et études à l'étranger.

Sources : panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé.

- Beffy M., Fougère D. et Maurel A., « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires, *Économie et statistique*, n° 422, 2009.
- Fack G. et Grenet J., « Improving College access and success for low-income students: evidence from a large need-based grant program », *Paris School of Economics, Working paper* n° 2013-33.
- Jagers C., « Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la quatrième année ? », *Note d'information* 14.03, MENESR-DGESIP/DGRI-SCSESR-SIES, avril 2014.
- Laferrère A., « Le logement des parents influence-t-il les choix d'études supérieures ? », in *Observatoire national de la vie étudiante (OVE), Les mondes étudiants – enquête conditions de vie 2010*, La documentation française, 2011, pp. 105-114.
- Le Donné N. et Rocher T., « Une meilleure mesure du contexte socio-éducatif des élèves et des écoles : construction d'un indice de position sociale à partir des professions des parents », *Éducation & formations* n° 79, décembre 2010, MEN-DEPP, pp. 103-115.
- Verley E. et Zilloniz S., « Fragilités économiques, fragilités studieuses », in *Observatoire national de la vie étudiante (OVE), Les mondes étudiants – enquête conditions de vie 2010*, La documentation française, 2011, pp. 117-136.
- « L'aide aux étudiants », fiche 10.8, *Repères et références statistiques 2013*, MENESR-DEPP, pp. 356-357.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

www.education.gouv.fr/statistiques

Sources

Panel de bacheliers 2008 et fichiers Aglaé

Les données utilisées sont celles d'un panel de 12 000 bacheliers 2008 interrogés sur les quatre premières années d'études après le baccalauréat. Ces données sont enrichies des fichiers du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (Cnous) comportant les demandes et les attributions de bourses sur critères sociaux. Il n'existe pas de question directe sur l'allocation d'une bourse dans le panel, mais il est demandé à l'étudiant s'il perçoit des ressources liées à une bourse ou une allocation d'études. Cette variable englobe donc tous les types d'aide (bourses sur critères sociaux, bourses d'établissement ou des collectivités locales...). Chaque année, le taux de concordance entre les deux sources est de 90 % environ. Le reste se compose à 5 % de boursiers sur critères sociaux qui n'ont rien déclaré dans le panel. Comme il s'agit essentiellement de BCS à l'échelon 0, leur sous-déclaration s'explique par le fait qu'ils sont seulement exonérés des droits d'inscription et de sécurité sociale et qu'ils ne perçoivent pas d'argent. Inversement, 5 % des étudiants déclarent une allocation dans le panel mais ne sont pas retrouvés dans Aglaé. Dans ce cas, il s'agit plus souvent d'étudiants en BTS, ou inscrits dans des cycles de préparation à l'entrée dans les

écoles d'art ou paramédicales ou bien dans des écoles de niveau bac + 2/+3. Ces étudiants sont alors plus susceptibles de percevoir une allocation de la part de l'établissement ou d'une collectivité locale.

Les étudiants en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) sont exclus du champ de l'étude car ils perçoivent une rémunération liée à l'alternance. Outre qu'ils ne sont pas éligibles à une BCS, le fait d'avoir un travail rémunéré intégré à leur cursus lève bien souvent les éventuelles contraintes financières, contraintes qui peuvent d'ailleurs les avoir conduits à choisir ce type de formation. Sont également exclus du champ les étudiants qui suivent des formations à l'étranger. Certes, ils peuvent également bénéficier d'une allocation Erasmus (pour l'Union européenne) ou d'une aide à la mobilité, mais les modalités d'attribution et l'objectif poursuivi sont assez différents. En particulier, ces aides sont rarement allouées en premier cycle d'études et ne sont pas destinées à couvrir les frais liés aux études mais seulement à compenser la différence de coût qu'entraîne le séjour dans un pays étranger. En 2008-2009, 86 % des bacheliers 2008 poursuivent des études supérieures, dont 6 % en alternance et seulement 1 % à l'étranger.